

# ANALYSE DES RISQUES

liés aux légionelles dans les installations  
de refroidissement



## UNE EXPERTISE UNIQUE À HAUTE VALEUR AJOUTÉE



Evaluation du **potentiel de développement des légionelles** par un de nos experts en gestion des risques microbiologiques dans les eaux.



Réalisation d'analyses microbiologiques directement sur site pour révéler les **défauts effectifs** de votre installation de refroidissement.



Qualification de votre **stratégie de traitement** pour vous assurer que celle-ci est la mieux adaptée aux caractéristiques de votre circuit.



Mise en oeuvre d'une **démarche rigoureuse** balayant les risques liés à l'exploitation, la maintenance, l'entretien, la surveillance et la conception.

## ILS NOUS FONT CONFIANCE

Anne H. - **Société EGGER**

“ GL BIOCONTROL, spécialiste du domaine, propose une vraie valeur ajoutée dans la recherche des problèmes et aide le client à améliorer son système [...] Cela passe également par **les mesures ATP, partie intégrante de l'AMR**, ce qui n'est pas le cas avec d'autres prestataires. Il est également important pour nous d'avoir un œil extérieur sur notre circuit plutôt qu'actualiser l'AMR nous-même.

Diaguy G. - **Société ENGIE**

“ Avec nos équipes d'exploitation nous avons fait le choix - sur recommandation de nos référents métiers - de confier nos analyses méthodiques de risques à des bureaux d'études spécialisés du domaine dans l'objectif d'avoir des résultats complets, fiables et exploitables. C'est ce que nous avons obtenu avec GL BIOCONTROL. Grâce à **ses expertises pertinentes, sa réactivité et son expérience**, nous avons pu avancer sur nos diverses problématiques. Les analyses réalisées ont pu être un appui auprès de nos clients pour démontrer la nécessité de certaines évolutions sur les installations concernées.

Pour plus de témoignages, rendez-vous sur ► [www.gl-biocontrol.com/AMR](http://www.gl-biocontrol.com/AMR)



RENAULT



## QUELLES INSTALLATIONS SONT CONCERNÉES ?



Les installations soumises à la **RUBRIQUE N°2921 DES ICPE** (Installations **C**lassées pour la **P**rotection de l'**E**nvironnement) telles que les installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air (**tours aéroréfrigérantes** ou **condenseurs évaporatifs**).  
D'autres installations peuvent être concernées par cette démarche :



Les **systèmes de récupération** de la chaleur **par dispersion** d'eau dans les fumées.



Les **refroidisseurs** et **humidificateurs adiabatiques** intégrant un système de pulvérisation d'eau.



**Toute autre installation** générant des microgouttelettes potentiellement contaminées par *Legionella*.

## NOTRE MÉTHODOLOGIE

L'AMR de GL Biocontrol s'appuie sur la méthode **AMDEC** (Analyse des **M**odes de **D**éfaillance, de leurs **E**ffets et de leur **C**riticité). L'AMDEC est une technique d'analyse **exhaustive et rigoureuse** de travail en groupe, très efficace par la mise en commun de l'expérience et de la compétence de chaque participant. Cette méthode fait ressortir les **actions correctives** à mettre en place et leur **priorisation**.

Notre AMR se déroule en 2 phases :



### PHASE N°1

- Réalisation du schéma de l'installation et découpage du circuit en segments de réseau.
- Analyse exhaustive des défauts liés à la conception, l'exploitation, la maintenance, l'entretien et/ou la surveillance pour chaque segment de réseau.
- Réalisation des analyses microbiologiques directement sur site permettant de quantifier le risque identifié.
- Vérification de la cohérence du carnet sanitaire avec les dispositions des arrêtés ministériels.



### PHASE N°2

- Calcul du bilan hydrique et matière à partir des consommations d'eau et de produits de traitement.
- Evaluation de la pertinence de la stratégie de traitement en place.
- Hiérarchisation des dangers et points critiques à partir du diagnostic microbiologique associé à l'AMDEC.
- Proposition des actions correctives à mettre en œuvre pour solder ou anticiper l'apparition du défaut.
- Validation et/ou mise à jour des plans d'entretien, de maintenance et de surveillance de l'installation.

## QUAND ACTUALISER VOTRE AMR ?



**Annuellement** pour les installations soumises à enregistrement **ou tous les 2 ans** pour les installations soumises à **déclaration sous contrôle**.



En cas de **changement de la stratégie** de traitement.



En cas de **dépassement du seuil** de 100 000 UFC/l en *Legionella pneumophila*.



En cas de **modification** significative de l'installation.



En cas de **3 dépassements successifs** du seuil de 1 000 UFC/l en *Legionella pneumophila*.

## BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ? CONTACTEZ-NOUS



+ 33 (0)9 67 39 35 20



[contact@gl-biocontrol.com](mailto:contact@gl-biocontrol.com)



GL BIOCONTROL  
5, avenue de l'Europe - Hélioparc - 34 830 CLAPIERS (FRANCE)



[WWW.GL-BIOCONTROL.COM](http://WWW.GL-BIOCONTROL.COM)